



Plan Local d'Urbanisme

Révision simplifiée N° I

Création d'une antenne décentralisée de la chambre d'agriculture

I. Note de présentation

Révision simplifiée

Projet de dossier soumis à enquête publique

Le Maire
Bernard FISCHER



Sommaire

<i>1. Le projet de création d'une antenne décentralisée de la chambre d'agriculture à Obernai.....</i>	<i>3</i>
<i>2. Les objectifs poursuivis</i>	<i>4</i>
<i>3. Localisation du projet et accès</i>	<i>4</i>
<i>4. Principales caractéristiques du projet.....</i>	<i>5</i>

I. Le projet de création d'une antenne décentralisée de la chambre d'agriculture à Obernai

Le projet consiste à créer un pôle professionnel arboricole et viticole au sein d'une antenne décentralisée de la chambre d'agriculture à proximité directe du lycée agricole d'Obernai. Ainsi la réalisation du bâtiment projeté comprendra :

- Le pôle professionnel arboricole et viticole ; il permettra notamment de renforcer les liens entre la formation et le monde professionnel ;
- L'accueil de l'ADAR (Association de développement Agricole et Rural, antenne décentralisée de la chambre d'agriculture), aujourd'hui à l'étroit en ville et confrontée au problème de stationnement et de mise en conformité des locaux ;
- L'accueil de VEREXAL (verger expérimental et local de vente de fruits) ; les locaux actuels souffrent d'une mauvaise desserte ; ce déménagement permettra également une mutualisation des moyens, notamment avec la fédération des producteurs de fruits (économies d'échelle) ;
- La fédération des producteurs de fruits du Bas-Rhin (environ 7 000 arboriculteurs) ;
- Le Centre de Fiscalité Agricole (CFG), par la création d'une annexe à Obernai ; la création de cette annexe permettra un rapprochement avec les viticulteurs et les arboriculteurs et facilitera le développement de synergies. Elle accueillera 4 à 5 conseillers de gestion.

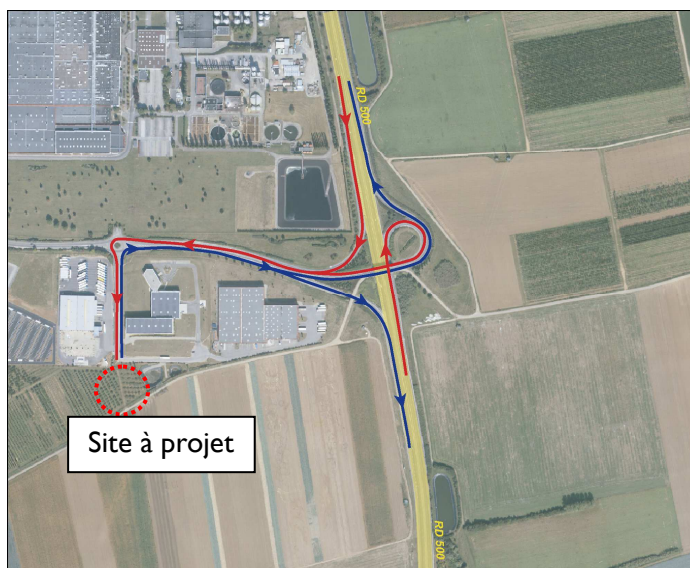
2. Les objectifs poursuivis

Les objectifs de ce projet stratégique pour le vignoble sont les suivants :

- le développement et la régionalisation du conseil viticole ;
- la confortation du laboratoire COFRAC ;
- accroître la concertation sur les programmes de recherche-développement ;
- développer l'acquisition de références techniques et technico-économiques ;
- assurer une meilleure présence sur la filière de l'agriculture biologique et alternative.

3. Localisation du projet et accès

Ce projet se situe à hauteur du site du lycée agricole d'Obernai, sur un terrain aujourd'hui occupé par l'agriculture ; le site à projet est proche du lycée et est aisément accessible depuis la RD 500.



Projet de construction :



